

MUR 1971

Quatre-vingt-quatrième

LETTRE OUVERTE aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe de l'automne 1973.

Mes chers Confrères,

Vous avez appris, tout comme moi, la situation délicate de nos journaux. Ils battent de l'aile, s'il m'est permis de les comparer à des volatiles. Aussi, comme les chandelles bien connues, nos ministres se sont-ils penchés à trente-six sur ce douloureux problème. Défenseurs résolus des mauvaises affaires, ils n'ont pas manqué à leur devoir. Si 100 millions annuels ne devaient pas suffire à pallier la déconfiture, ils iront plus loin, heureux de leur bonne action. Elle aura, de surcroît, des répercussions salutaires sur le style même de nos quotidiens. Malgré leur prudence bien connue, il leur arrive de donner une couleur de scandale à des tractations d'un usage tout à fait courant. C'est fâcheux, car pareilles suspicions nuisent au crédit de l'Etat, et jettent une ombre sur la pureté de ses serviteurs. Désormais, les journaux — pourquoi seraient-ils ingrats ? — défendront comme il sied le gouvernement sauveur. Et la Belgique, à la fois unie et désunie, offrira au monde le spectacle d'une vie commune réalisant le rêve leibnizien.

Cette heureuse initiative gouvernementale me donne une idée. Elle est fort simple et ne coûterait rien, ce qui est non seulement extraordinaire, mais anormal. La voici : les journaux subsidiés seraient tenus de publier désormais une page littéraire consacrée à nos auteurs nationaux.

Aucune entrave à la page littéraire de certains journaux ! Vous connaissez le pénible labeur des malheureux confrères chargés de la remplir. Ils sont pratiquement condamnés à réserver leurs commentaires aux seuls livres venus de France. S'ils ne le faisaient pas, ils risqueraient la suppression de leurs services de presse. Or ceux-ci sont une marchandise fort monnayable, maint bouquiniste le confirmera. De plus, en tout journaliste sommeille un écrivain qui, réveillé, rêve aussitôt d'un éditeur parisien.

Loin de moi l'idée de changer quoi que ce soit à cet ordre de choses. L'adjonction d'une page nouvelle ne coûterait rien au journal. Il suffirait qu'il rognât un peu sur quelques crimes, quelques coups de pédales et autres faits excitants. Je dis rogner et non supprimer, ne voulant pas priver le lecteur de sa bouillie quotidienne.

Le gouvernement n'aurait qu'un signe à faire...

Qu'en dites-vous, mes chers confrères ? Si mon idée vous plaît, écrivez sans délai à notre président de l'Association des écrivains belges, pour qu'il agisse en notre nom. La démarche est sans danger. Le gouvernement ne s'en offusquera pas. C'est du donnant donnant, une formule en quoi il est passé maître.

Notre grand tort, mes chers confrères, c'est notre propension à la mendicité personnelle et clandestine. Ce n'est plus de notre temps. Seule compte la revendication exprimée avec force sinon avec éclat.

De surcroît, nous méprisons trop les vertus de la publicité. Aux U.S.A. elle occupe la quatrième place dans l'ordre d'importance des industries. Inspirons-nous de ce grand pays auquel nous devons les hold up, la bombe atomique, les gadgets, les western, le coca-cola, le dollar, l'art pop et op, et tant d'autres merveilles d'une civilisation raffinée.

Depuis plusieurs années nos confrères flamands présentent un des leurs à l'Académie suédoise pour le prix Nobel. Les auteurs hollandais ayant refusé de soutenir une candidature commune, ils



s'en sont tenus, sans se décourager, à un champion des lettres belgo-néerlandaises. Et comme leur premier candidat n'a pas ému ces messieurs de Stockholm, ils en ont sorti illico un nouveau. Labore et constantia, disait Plantin.

Pourquoi ne pas suivre cet exemple et lancer le nom d'un maître ès lettres belgo-françaises ? Seul le choix offrira quelque difficulté. Après avoir parcouru la liste de nos académiciens, je sens toute la difficulté de la tâche. Ils sont là plusieurs à battre Sully Prudhomme en poésie ou Gracia Deladda en prose. Alors qu'attendons-nous ? Je propose d'organiser un référendum et que le candidat choisi se fasse valoir par une publicité judicieuse. Alcibiade, qui aimait s'attirer l'attention des Athéniens, après avoir offert un chien superbe à leur admiration, coupa la queue à cet animal, afin que l'intérêt prêt à fléchir rebondît de plus belle. Voyez de nos jours, Dali cirant patiemment ses moustaches...

La publicité, mes chers confrères, triomphe sans peine de la critique et de ses aléas. Elle est la vraie mère du succès. Or « Du succès les mortels ne se rassasient jamais » a dit Eschyle. Rêver plus loin est un exercice strictement conjectural. Victor Hugo nous en convainc en ces deux vers :

« La gloire, astre tardif, lune sereine et sombre,
que se lève sur les tombeaux. »

ROGER AVERMAETE.



LE COUT DU MENAGE

Un confrère m'a demandé tout à trac si je lisais le «Moniteur» et, sur ma réponse négative, il me bombardait de chiffres qui l'avaient abasourdi. En voici quelques-uns. Pour 1973, nos deux Chambres nous coûtent un milliard 41 millions de nos francs belgiques. Les conseils culturels se contentent de 40 millions, dont 5 — qui l'eût cru ? — pour nos frères retrouvés d'Eupen et de Malmédy. Pour les éminents services que tous ces organismes nous rendent, je n'y vois pour ma part rien d'excessif.

Nos princes sont traités avec parcimonie. Si le roi se voit alloué 69 millions 310.000 francs, les 2/3 de cette somme sont absorbés par des traitements et des pensions. En revanche, il est chauffé par l'Etat. Léopold III doit se contenter de 6.368.000 et le prince Albert de 5.814.000 francs.

Au prix où sont les rois de la chanson, de la pédale et du ballon rond, ces chiffres me paraissent modestes et nous prouvent, malgré ce confrère peu au courant du prix des choses, que les rênes de l'Etat sont en de bonnes mains, même si les coursiers paraissent impétueux.

R.A.